INFOLETTRE N°63 | Décembre 2023

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLO

L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

MESSAGES DE L'ORDRE



TOURNÉE DU PRÉSIDENT 2023 - RETOUR EN IMAGE

Le 25 novembre dernier, s'est achevé la tournée du président édition 2022-2023. À travers tout le Québec, Jean-François Lortie, Président, H.D., B.Ed. est allé à la rencontre des membres de

d'hygiénistes dentaires. Des temps d'échanges conviviaux et dynamiques qui ont permis de mieux comprendre les besoins et interrogations des professionnels sur le terrain.

Mot du président :

« *Ma première tournée des régions du Québec s'est terminée à Sherbrooke le 25 novembre dernier. Débutée à l'automne 2022, cette tournée m'aura permis de tisser un lien solide avec les hygiénistes dentaires des quatre coins de la province, d'entendre vos enjeux régionaux et de parler concrètement de la mise en œuvre de notre autonomie professionnelle dans tous les secteurs d'activité.*

Je tiens à remercier l'ensemble des hygiénistes dentaires qui se sont déplacés lors de mon passage dans leur région. J'y ai rencontré des membres mobilisés et fiers de leur professions.»




Val-d'Or


West Island



AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE - DOSSIER 19-23-012

PRENEZ AVIS que l'hygiéniste dentaire **Valérie Doucet**, exerçant sa profession à Québec, a été déclarée coupable par le Conseil de discipline de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec d'avoir fait usage, le ou vers le 20 septembre 2021, de renseignements couverts par le secret professionnel en communiquant à un employeur potentiel des renseignements de nature confidentielle, et ce, sans le consentement de cinq clients.

Le 3 décembre 2023, le Conseil de discipline a imposé à **madame Valérie Doucet,** H.D., une période de radiation temporaire de quatre (4) semaines et il l'a condamnée au paiement des déboursés, incluant les frais de publication d'un avis de cette décision dans un journal circulant dans la région de son domicile professionnel. La décision du Conseil de discipline étant exécutoire à l'expiration du délai d'appel et les deux parties ayant renoncé au délai d'appel le 14 décembre 2023, **madame Valérie Doucet**, H.D., sera radiée du Tableau de l'Ordre à compter du **15 décembre 2023 jusqu'au 12 janvier 2024** inclusivement.

Le présent avis est publié en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Me Laurence Rey El fatih
Secrétaire du Conseil de discipline

DES NOUVELLES DE LA PROFESSION



MISE EN PLACE DU RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES (RCSD)

En 2022, une personne sur quatre déclarait éviter de consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût et plus d'un Canadien sur trois (35%) déclarait ne pas avoir d'assurance-soins dentaires selon Santé Canada, des constatations alarmantes.

Le 11 décembre 2023, le gouvernement canadien a fait une annonce majeure, la mise en place du Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Avec un budget de 17,4 milliards de dollars sur cinq ans, le but de ce Régime « vise à combler les lacunes existantes en matière de couverture et à compléter les programmes dentaires provinciaux et territoriaux existants ». Le RCSD aidera à couvrir le coût de divers services de soins buccodentaires pour les gens avec un revenu de moins de 90 000$ par an.

Une très belle avancée pour la prévention en santé buccodentaire pour les Canadiens et les Québécois. Sa mise en action se fera par palier.

DES NOUVELLES DE L'ORDRE



Bienvenue Wassila !

L'Ordre souhaite la bienvenue à Wassila Benhassine, **agente administrative au Tableau de l'ordre**. Wassila est titulaire d'un diplôme français en droit, avec une spécialisation en ressources humaines.

Après avoir acquis plusieurs expériences dans le domaine des ressources humaines, elle s'est épanouie dans la gestion de projets pour la production d'électricité, en travaillant en étroite collaboration avec des équipes d'ingénieurs.

Originaire du sud de la France, Wassila s'est installée à Montréal dans l'objectif de découvrir notre belle province.

RAPPEL : ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE FORMATION CONTINUE

La version définitive du Règlement sur la formation continue obligatoire des hygiénistes dentaires, adoptée le 4 octobre dernier par le Conseil d'administration de l'Ordre, approuvée par le Conseil d'Administration de l'Office des professions, le 10 novembre 2023 est disponible pour consultation dans la Gazette officielle No. 47 du 22 novembre 2023 à partir du lien suivant : *Code des professions — Formation continue obligatoire des hygiénistes dentaires.*

La date d'entrée en vigueur du Règlement sur la formation continue obligatoire des hygiénistes dentaires est prévue pour le **1er avril 2024.**

Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo portant sur le Règlement sur la formation

professionnelle L'Explorateur qui seront disponibles en janvier 2024. Notre revue sera consacrée au développement professionnel et elle proposera un aperçu des outils de gestion et de soutien aux membres qui seront déployés pour l'entrée en vigueur du Règlement.



ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9
Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996
Télécopieur : 514 284-3147
www.ohdq.com
www.masantemonsourire.com

DROITS D'AUTEUR
Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.

This email was sent to <<Email Address>>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
OHDQ · 700-606 Rue Cathcart · Montreal, QC H3B 1K9 · Canada